

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE GRANDE  
INSTANCE DE PARIS - TRIBUNAL DE  
POLICE  
26, Rue SERPOLLET  
75968 PARIS CEDEX 20

**AFFAIRE**

L'Officier du Ministère Public

à

*MAITRE LESAGE MATTHIEU AVOCAT  
32 RUE DU TEMPLE  
75004 PARIS*

**Références à rappeler :**

Rédacteur :

Maître,

Par courrier en date du \_\_\_\_\_, vous attirez mon attention, en votre qualité de conseil de Monsieur

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois \_\_\_\_\_ CHANGEMENT DE DIRECTION D'UN VEHICULE EFFECTUE SANS AVERTISSEMENT  
PREALABLE ART.R.412-10 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-10 AL.2,AL.3 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_, en date du \_\_\_\_\_  
par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par \_\_\_\_\_, avec le(s) véhicule(s)  
immatricule(s) :

J'ai l'honneur de vous informer que l'infraction étant insuffisamment caractérisée sur le procès-verbal, les poursuites à l'encontre de votre client, Monsieur \_\_\_\_\_, sont abandonnées.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à PARIS CEDEX 20, le 03/12/2018

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

